



REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de la SEINE-MARITIME
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE ROUMARE

Séance du mardi 09 avril 2024

Nombre de Membres afférents au Conseil Municipal	Nombre de Membres présents à la séance	Nombre de Membres présents ou représentés qui ont pris part à la délibération
19	15	17

Date de la convocation : 22 mars 2024

Date d'affichage de l'ordre du jour : 22 mars 2024

L'an deux-mil-vingt-quatre, le neuf avril à 18h30, le conseil municipal s'est réuni en mairie, en session ordinaire sur convocation en date du vingt-deux mars deux-mil-vingt-quatre, sous la Présidence de Monsieur COUILLER Jean-Paul, Maire.

Étaient présents :

Madame BOULIER Claude, Monsieur BRUNG Michel, Monsieur CALTOT Daniel, Monsieur CAUCHOIS Philippe, Monsieur COUILLER Jean-Paul, Madame DECURE Mélanie, Monsieur DELAMARE Dominique, Monsieur GAUDICHON Vincent, Monsieur JAMES Rémy, Madame LECOQ Annie, Monsieur ORIENT Olivier, Monsieur PELFRÈNE Daniel, Monsieur POTHÉRAT Frédéric, Madame SAHUT Géraldine et Madame TALBOT Christine.

Absents excusés :

Madame DELESTRE Nathalie a donné pouvoir à Monsieur POTHÉRAT Frédéric.
Madame OSMONT Marie-Claire a donné pouvoir à Monsieur CALTOT Daniel.
Monsieur RAIMBAULT Daniel (n'ayant pas pu être convoqué dans les délais légaux)

Absents non-excusés :

Madame NÉE Amélie

Secrétaire de séance :

Monsieur GAUDICHON Vincent a été nommé secrétaire de séance.

2024 / 030 – CHOIX D'UN PRESTATAIRE POUR CHANGER LES SERVEURS DE LA COMMUNE

Monsieur le Maire rappelle au conseil que, lors de cet audit, il était également apparu que la licence du serveur était caduque depuis octobre 2023, ce qui empêchait d'obtenir les mises à jour et créait donc des failles de sécurité importantes.

D'autre part, il est à noter que le serveur a déjà plus de 5 ans. Il est donc risqué d'acheter une licence neuve pour l'installer sur un serveur vieillissant. Des devis ont donc été demandés auprès de différentes sociétés pour l'achat d'un nouveau serveur avec une licence dernière génération et la réinstallation de Berger Levrault sur ce nouveau serveur.

Monsieur le Maire invite Monsieur POTHÉRAT à présenter les devis obtenus.

Monsieur POTHÉRAT présente un tableau de comparaison retraçant les différentes propositions reçues en cohérence avec la demande de la commune :



Société	Prestations	Tarif HT	Tarif TTC
Lefebvre Consulting	Fourniture et installation d'un serveur haut de gamme Dell EMC Power Edge T440	6 573,24 €	7 887,89 €
	Fourniture et installation d'un serveur moyenne gamme HPE ML110	5 553,23 €	6 663,88 €
Caux Formatique	Fourniture et installation d'un serveur Terra MiniServer G5 E-2356	4 754,30 €	5 705,16 €
Koésio	Fourniture et installation d'un serveur HPE Proliant ML30 Gen 10	6 252,09 €	7 502,50 €
Berger Levrault	Peu importe le fournisseur du serveur, il faut prévoir la réinstallation des progiciels Berger Levrault	770 €	924 €

Monsieur le Maire invite le conseil municipal à en délibérer.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **CHOISIT** l'offre de serveur haut de gamme proposée par la société LEFEBVRE CONSULTING au prix de 6 573,24 € HT, soit 7 887,89 € TTC ;
- **PRÉVOIT** la réinstallation des progiciels Berger Levrault sur le nouveau serveur avec la société BERGER LEVRAULT au prix de 770 € HT, soit 924 € TTC ;
- **DIT** que ces sommes seront inscrites au budget 2024.

Pour extrait certifié conforme
Le Maire, Jean-Paul COULLER

